



Soupçon de détournement d'argent

Par **sylgue**, le **04/04/2012 à 09:56**

Bonjour,

Je suis associée à une SARL depuis plus de 20 ans, cette société est administrée par mon père , ma belle-mère et mon frère aîné.

Je n'ai jamais eut ni dividende ni intéressement , je n'ai jamais eut de convocation d'assemblée sauf en aout 2011.

Je n'ai pas eut de compte rendu on devait tous les associés recevoir de l'argent suite aux décisions prises

Quand je suis allée demander la date effective du paiement mon père m'a dit que je n'avais pas de part et donc pas d'argent.

Je crains un abus de confiance et un détournement d'argent où m'adresser pour le savoir

Je me suis adressée à infogreffe mais les parts ne sont pas indiquées

Aidez - moi s'il vous plait, je vous remercie d'avance

Par **xavdlaw**, le **08/04/2012 à 15:46**

Q : qui est gérant en droit de la structure ?

Le cas échéant, cette situation peut caractériser un abus de majorité et/ou une faute de gestion du gérant.

Au pire, il faut saisir par avocat le Tribunal de commerce compétent.

Cordialement

Par **pat76**, le **10/04/2012** à **17:31**

Bonjour

Vous vous êtes procuré les statuts de la société auprès du Tribunal de Commerce?